



MERCI ZOT TOUTE

À la suite de l'agression de nos collègues au quartier d'isolement hier, le bureau local FO Justice remercie l'ensemble des agents, tous corps et grades confondus qui ont répondu massivement à l'appel au rassemblement ce matin.

Ce geste fort, de solidarité et de contestation, témoigne d'une unité face à une situation devenue inacceptable. Pour FO Justice, il était impensable de laisser cet acte passer sous silence. A bon entendeur !

Nous saluons avec force votre engagement.

Une délégation du bureau local a été reçue par le Chef d'établissement, son adjointe ainsi que la directrice territoriale de l'océan Indien.

FO JUSTICE EXIGE et les points suivants sont non négociables :

- Application d'une sanction disciplinaire maximum lors de sa comparution en CDD
- Comparution immédiate avec une sanction judiciaire ferme et sévère
- Transfert du détenu en métropole à la suite de sa sanction disciplinaire avec prise en charge ERIS
- Ouverture des 12 postes prévus pour la création de l'ELSP sur l'établissement dès la CAP de mobilité en cours actuellement.
- Couverture sans délai du QD-QI par un gradé, le gradé en poste actuellement au BGD-QD-QI ne peut occuper plusieurs fonctions en même temps.
- Distribution des traitements SMPR directement aux étages afin de limiter les mouvements inutiles et enrayer le trafic de médicaments en détention.

Nous avons eu le sentiment d'être écoutés. Cependant, nous avons clairement signifié que ces exigences ne sont pas à débattre.

La suite de ce mouvement dépendra des réponses apportées par l'administration.

FO JUSTICE refuse la politique de gestion des outre-mer pilotée depuis Paris, qui ignore systématiquement les remontées du terrain.

**FO JUSTICE, A COTÉ ZOT, ENSAMB ZOT, et POUR ZOT
NOU TIEMBO ENSAMB, NOU LARG PA.**

